



Le 21 mars 2025

Le nouveau gymnase du Campus Lycéen International Louis de Broglie sort de terre

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Sylvain Bonenfant, Président de Roumois Seine, ont posé aujourd'hui la première pierre du gymnase du Campus Lycéen International Louis de Broglie à Bourg Achard, baptisé Gymnase Florian Merrien. D'un montant total de 3,5 millions d'euros, le nouveau gymnase sera situé au sein du complexe sportif Dannetot, et destiné à l'usage principal des élèves du CLIN Louis de Broglie.

A cette occasion, Hervé Morin a présenté un point d'étape du chantier du CLIN Louis de Broglie, et annoncé la date d'ouverture du lycée.

La maîtrise d'ouvrage pour la construction de cet équipement sportif pour les usages des lycéens du CLIN a été confiée à Roumois Seine.

Le projet porte sur la construction d'un gymnase et d'équipements sportifs extérieurs en lien avec la construction du nouveau lycée à Bourg-Achard. Ce gymnase d'une surface de plancher de 1560 m² comporte les équipements suivants tout en rez-de-chaussée :

- Une halle multisport sans spectateur de 44 mètres sur 22 mètres pour une hauteur maximale de 11 mètres permettant la pratique du badminton, basket, handball, volley ;
- Une salle annexe pour la gymnastique et le tennis de table ;
- Des locaux d'accueil et vestiaires associés.

Les équipements sportifs extérieurs d'athlétisme comportent une aire de sautoir et une piste de vitesse comprenant 4 couloirs et d'une longueur totale 120 mètres.

Les travaux ont débuté en décembre 2024 et seront livrés fin 2025. A ce jour, la phase de terrassement / fondation est achevée, le mur périphérique est réalisé à 80%, et la charpente est édifiée à 10%.

Un point d'étape du chantier de construction du CLIN

Le chantier de construction du Campus Lycéen International Normand (CLIN) Louis de Broglie à Bourg-Achard est suspendu depuis avril 2024.

Plusieurs réunions se sont déroulées sur le chantier du futur lycée depuis juillet 2024 avec l'expert judiciaire désigné par le Tribunal administratif, qui s'est adjoint à l'automne 2024 les services d'un sapiteur. A ce stade, l'état des poutres en lamellé collé en hêtre fissurées semble stabilisé et le sapiteur a identifié une solution technique permettant leur réparation pour rétablissement des qualités structurelles. Plusieurs entreprises ont été sollicitées début 2025

afin d'établir un devis pour le séchage et la réparation des poutres. Le calendrier de reprise des travaux sera déterminé courant avril 2025.

Par ailleurs, les travaux sur les bâtiments non concernés par le sinistre sont à présent achevés. Les réserves sont en train d'être levées avec les entreprises concernées et les locaux progressivement mis à disposition de l'équipe de direction préfiguratrice de l'établissement. La Région Normandie a mis en place un dispositif de sécurisation des accès du site pour prévenir toute intrusion ou dégradation.

Dans ce contexte, une ouverture à la rentrée scolaire de septembre 2025 n'est pas possible et est vraisemblablement envisageable pour la rentrée 2026.

Contact presse :

Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41